



Accès voiture d'un terrain m'appartenant vers un autre terrain

Par **cricou_old**, le **10/12/2007** à **11:58**

A partir d'un terrain m'appartenant, j'ai acquis 2 nouvelles parcelles de 250m² chacune, l'un au dessus de l'autre et souhaite à l'aide d'une pelleteuse, faire une allée voiture du terrain actuel jusqu'au 2^e terrain :

Dois-je pour cela demander une autorisation auprès de la Mairie de ma Commune, ou es-ce considéré comme aménagement sur un terrain privé?